

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École secondaire Jeanne Mance
13 janvier 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Jeanne Mance tenue le 13 janvier 2026 à 18h au 4240, rue De Bordeaux à Montréal et sur Teams.

Sont présents :

Parents :

Virginie Fortin, Violaine Campo, Cathy-Soleil Cyr-Racine, Leslie Bellessa, Martin Hutchison et Armandine Siess.

Membres du personnel :

David Jean-Louis (technicien éducation spécialisée), Émilie Renaud-Roy (enseignante), Léonie Gauthier-Richard-Richard (conseillère en orientation), Marguerite Potvin (enseignante), Caroline Béliveau (enseignante) et Manon Cloutier (directrice administrative).

Élèves : Muhammad Ibrahim Qureshi, Katia Bazouamon

Représentant(s) de la communauté : Joëlle Dalpé, Clément Blondeau

Membre du public : Anna Gongara

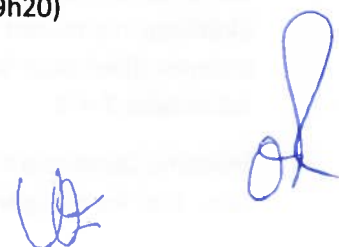
Sont invités à la séance :

Directeur: Olivier Roy

Sont absents : Pascal Planeille (enseignant), Clémence Boisvenue (élève substitut), Constance Walton (enseignante),

Ordre du jour de la séance

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes : 18h05)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes : 18h10)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (11 décembre 2025) (10 minutes : 18h20)
4. Parole au public (15 minutes : 18h35)
5. Temps alloué à chaque matière 2026-2027 (Grille-matières) Approbation (30 minutes : 19h05)
6. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) Approbation (15 minutes : 19h20)
7. Points d'information (38 minutes : 19h58)
 - 7.1. Direction
 - 7.2. Personnel enseignant
 - 7.3. Personnel de soutien



- 7.4. Personnel professionnel
- 7.5. Membres de la communauté
- 7.6. Membres élèves
- 7.7. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)
- 7.8. OPP
- 7.9. Divers
 - 7.9.1 Projet bibliothèque
 - 7.9.2 ...

8. Levée de la séance (20h00)

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

Madame Fortin déclare la séance ouverte. Il est 18h07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Violaine Campo et appuyé par madame Leslie Bellessa que l'ordre du jour soit adopté.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (11 décembre 2025)

Précision pour le point sur les sorties éducatives: Madame Renaud-Roy mentionne que le portrait mentionné ne colle pas à la réalité qu'elle connaît. Madame Cloutier va lui présenter les sorties par groupe.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Violaine Campo et appuyé par madame Leslie Bellessa que le PV de la réunion du 11 décembre 2025 soit adopté avec les changements demandés.

Madame Siess en profite pour mentionner que le gouvernement veut passer un projet de loi pour couper de moitié les sorties culturelles.

4. Parole au public

Il y a une dame du public, madame Anna Gongara. Elle est en observation.

Elle mentionne que l'information sur l'heure du CE et le lieu du CE est difficile à trouver.

Elle ajoute que sa fille lui parle de certaines situations qu'elle vit à l'école. Elle est en secondaire 1. Pour aller à la cafétéria le midi, il y a trop une longue file et elle n'a pas le temps de manger. Elle demande si l'heure du diner pourrait être séparée en deux (2) moments distincts. Monsieur Blondeau mentionne qu'il a rencontré madame Saldana pour lui proposer cela. Il y aurait un premier diner pour les élèves de secondaire 1 et 2 et un deuxième diner pour les élèves de secondaire 3-4-5.

Madame Dalpé mentionne qu'il y a plusieurs éléments sur l'heure du diner qui peuvent expliquer cela, dont les récupérations et les portes qui se barrent.

UP

gd

Monsieur Roy mentionne qu'il est présent tous les midis. La cafétéria est ouverte de 11h30 jusqu'à 12h35. Il dit qu'autour de 11h50-11h55, il n'y a plus de file d'attente. Pour les récupérations, monsieur Roy préconise que les élèves amènent leur lunch froid dans ce cas. La cafétéria sert autour de 100-120 repas par midi, ce qui n'est pas beaucoup sur le total des élèves.

Madame Renaud-Roy mentionne que les élèves lui disent que s'ils n'y vont pas vite après le cours, il n'y a presque rien, à part les repas chauds. Madame Cloutier dit qu'ils font encore des sandwiches, mais qu'ils sont presque tous vendus à la pause du matin à 10h.

Madame Dalpé demande si les jeunes aiment la nourriture servie à la cafétéria. Le cout est très minime (2,50\$), mais plusieurs élèves sortent dans les restaurants autour de l'école pour dîner. Il y a peu de place assise aussi.

Madame Bazouamon parle du manque de choix et de variété.

Madame Siess dit que le fait que les élèves ne peuvent plus utiliser leur cellulaire dans l'école nuit possiblement à la fréquentation de la cafétéria.

Madame Gongora mentionne que sa fille ne peut plus amener sa bouteille d'eau dans tous ses cours. Le personnel lui confirme que normalement, les élèves ont le droit de l'amener. Madame Renaud-Roy précise : pas de nourriture sur les étages, ni de boîte de jus, ni de canettes.

5. Temps alloué à chaque matière 2026-2027 (Grille-matières) Approbation (30 minutes : 19h05)

Monsieur Roy va présenter la grille matière pour chaque niveau. Il va s'attarder sur les nouveautés.

Secondaire 1 :

JM Expérience : aucun changement

PEI : aucun changement

Mesures d'appui : va continuer d'être offert, même si depuis deux (2) ans le groupe n'est pas ouvert.

Secondaire 2 :

JM Expérience : aucun changement

PEI : aucun changement

Mesures d'appui : actif cette année, sera reconduit. Aucun changement.

Secondaire 3 :

Régulier : aucun changement

PEI : aucun changement

Mesures d'appui : aucun changement

Transit 15 : nouveauté, car il n'y en avait pas cette année. Retour l'an prochain avec une couleur différente, clientèle qui se dirige vers le milieu professionnel.

Secondaire 4 :

Régulier : aucun changement

Régulier avec STE : nouveauté. Pour ceux qui voudraient le cours sciences STE, préalable de chimie et physique en 5^e secondaire.

PEI : aucun changement

Secondaire 5

Régulier : aucun changement

PEI : aucun changement

DGA-TA : aucun changement

Ampli : aucun changement

Accueil : nouveauté. Les groupes classiques de francisation reviennent, mais on ajoute une offre d'un parcours d'accueil intégré pour les élèves de 16 ans et plus. Le ministère nous permet de le faire, si on a suffisamment d'élèves.

Madame Renaud-Roy demande s'il y aura du Transit 16. Monsieur Roy répond que ce sera en 2027-2028.

Madame Gauthier-Richard mentionne que ce n'est pas un prérequis de faire le Transit 15 avant de faire le Transit 16. L'élève peut avoir un intérêt à partir de secondaire 3 pour le DEP et non pas juste en secondaire 4.

Madame Fortin demande si l'accueil intégré sera un seul groupe à part ou sera intégré dans les groupes réguliers. Monsieur Roy mentionne qu'ils seront dispersés dans les groupes réguliers.

FPT (1-2-3) et FMS : pour ceux qui ont 15 ans au 30 septembre et qui n'ont pas atteint les requis du primaire ou ceux du premier cycle au secondaire. Aucun changement.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par monsieur Martin Hutchison d'approuver la grille matière, tel que présentée.

6. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) Approbation (15 minutes : 19h20)

23 janvier 2026

28 janvier 2026

19 mars 2026

Monsieur Roy mentionne que ce sont les trois (3) seules sorties à retenir pour approbation finalement ce soir, les trois (3) autres étant prévues après la fin des cours ou lors d'une journée pédagogique.

Madame Renaud-Roy revient sur la ventilation des sorties par groupe. Elle voudrait plus d'informations sur les sorties et le coût des sorties par programme.

Monsieur Roy présente un sommaire des sorties éducatives pour tous les foyers de l'école. Il propose d'ajouter 2 colonnes à son sommaire : avec frais ou sans frais. Le CE est d'accord. Madame Fortin propose d'ajouter une colonne *Sortie culturelle*. Le CE mentionne que cela reste difficile de départager.

Madame Renaud-Roy demande de ne pas tenir compte des sorties qui s'adressent à seulement quelques élèves par groupe et pas à un groupe complet.

Madame Bellessa demande si ce sommaire sera présenté aux enseignants. Madame Renaud-Roy mentionne que quand il sera ajusté en fonction des nouveaux critères, cela vaudrait effectivement la peine.

DGA-TA : aucune sortie proposée.

FPT : une (1) seule sortie.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Virginie Fortin d'approuver les sorties, tel que présentées.

7. Points d'information

7.1. Direction

Monsieur Roy souligne l'implication de madame Céline Belleau qui s'est éteinte le 4 janvier 2026. Elle été présidente du CÉ de 2020 à 2022. Monsieur Roy a une carte à faire signer à ceux qui le souhaite.

7.2. Personnel enseignant

Rien à signaler.

7.3. Personnel de soutien

Rien à signaler.

7.4. Personnel professionnel

Madame Gauthier-Richard mentionne que l'orthophoniste quitte. Elle ajoute qu'en orientation, c'est la période la plus occupée de l'année. Elle doit, entre autres, présenter les options aux élèves pour leurs choix de cours.

7.5. Membres de la communauté

Madame Joelle Dalpé (Plein Milieu) : Les ateliers recommencent en sexologie. Pomme orange est de retour (collation lors des récréations). Elle-o-Sports recommence ce soir aussi.

Monsieur Clément Blondeau (CODEM) : Préparation de la semaine de la persévérance scolaire. Friperie fonctionne très bien, les échanges sont de nouveau interdit à cause de petits soucis. On leur a demandé de réfléchir à l'absentéisme scolaire.

7.6. Membres élèves

Rien à signaler.

7.7. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

Madame Campo mentionne les points qui ont été présentés à la dernière rencontre. Rien à signaler.

7.8. OPP

7.9. Divers

7.9.1. Projet bibliothèque : Monsieur Roy mentionne que le 8 janvier dernier, il a reçu la visite de trois (3) personnes de la CSSDM pour savoir qui prendrait en charge le projet. Ils ont fait le tour de la bibliothèque. Pour la classe d'accueil temporaire dans celle-ci : sera possiblement enlevée, car pas conforme. Elle sera retirée de la liste des locaux disponibles. Pour eux, le projet est simple et les ressources matérielles n'auront peut-être pas à le prendre en charge. Les bibliothécaires pourraient s'occuper de faire du rehaussement et la transformer en carrefour d'apprentissage. Monsieur Roy est en attente du bilan. Il fera ensuite le lien avec le service des communications pour la rédaction d'une entente à soumettre à Desjardins pour que nous ayons accès au 10 000\$ promis. Le projet avance bien. Nous aurons des nouvelles prochainement. Il a parlé du rayonnage, de le modifier, les bibliothécaires avaient plusieurs idées. Nous avons une enveloppe de 30 000\$. Nous pourrions poursuivre le projet dans une 2^e ou 3^e phase quand nous aurons l'argent du gouvernement (subvention). Coût pour l'ensemble du projet : 150 000\$ à 200 000\$.

Madame Fortin ajoute que bien qu'il ait été décidé de retirer la pièce derrière, on installe souvent ce type de pièce dans les carrefours d'apprentissage pour limiter le son. Permet la double occupation de l'espace en même temps.

Madame Fortin demande si l'inventaire est à jour. Madame Cloutier répond que oui. Cela déterminera le nombre d'étagères dont nous aurons besoin.

7.9.2... Rénovations des toilettes : Monsieur Roy n'a pas de nouvelles encore. Il n'a pas de date. Cela risque d'être des travaux en cohabitation avec les élèves. Madame Cloutier mentionne que ce genre de travaux débutent habituellement tôt le matin.

8. Levée de la séance

Il est 19h43, la séance est levée.

